

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 7 juin 2018

Présents : Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Claude Vignon, Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux, Giovanni Caddedu, Virginie Dal Pra, Jean-Yves Wiss, Lionel Dusserre

Le Maire présente le nouvel agent administratif, Mme Gwendoline Deroux, qui remplacera Mme Gwladys Jourdan.

Les deux agents seront en tuilage sur 6 semaines à partir du 22 mai 2018 pour faciliter la transmission des dossiers en cours.

Délibérations du conseil

→ Le maire rappelle que le projet de réfection de toitures des bâtiments communaux continu et doit être effectué avant la fin de l'année. Cette opération a été estimée à 39 337€.

	Montant	Taux
Conseil Départemental de la Drôme acquis	18 528 €	47,10 %
SDED	3 107,50 €	7,90 %
Contrat de ruralité	9 834,00 €	25 %
Commune de St Martin en Vercors	7 867,50 €	20 %
TOTAL TRAVAUX	39 337 €	100 %

Il convient donc de faire une demande de subvention auprès du SDED et au titre du contrat de ruralité ceci permettra d'atteindre 80% de financement, les 20% restant à charge de la commune. Ces travaux débuteront le 15 Septembre pour une durée de 1 mois.

Voté à l'unanimité.

→ Les travaux d'isolation et de mise aux normes de l'atelier des services techniques s'élèvent à un montant de 53 360 €HT. Nous avons déjà obtenu la participation de l'état au titre de la DETR et du conseil général. Il convient de solliciter la participation du SDED. Ces travaux seront entamés cet automne.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Mme Corbière organise le concert de la chorale Anguelos à St Martin le 17 juillet. Les enfants seront logés chez l'habitant. Elle souhaiterait savoir si le car touristique de la chorale peut stationner sur la place de l'Ours et s'ils peuvent occuper la salle des fêtes pour le goûter par mauvais temps. Le conseil approuve ses demandes.

→ Mme Duveauferrier Héloïse sollicite la mairie pour installer un stand d'artisanat, idéalement proche de la Saponaire le premier mercredi de chaque mois et ce, jusqu'à début Septembre.

Le conseil accepte sa demande et lui propose un emplacement sur le parvis de l'église pour cette année.

→ Le conseil valide la fermeture de la mairie pendant les congés d'été, la semaine du 13 au 17 Août 2018.

Questions diverses

→ Suite à la vente de la maison Theuillon, les nouveaux acquéreurs souhaiterait récupérer leur grange qu'occupe actuellement l'association Rando d'âne en fin de saison. Une rencontre sera organisée entre l'association et les élus pour essayer de leur trouver un nouveau lieu d'accueil.

→ Le centre social La Paz de Saint Jean en Royans viendra se présenter le 2 juillet à St Julien en Vercors. Cette rencontre est destinée aux élus de St Martin et St Julien. S'en suivra le conseil municipal.

→ Le maire informe le conseil que Michaël et lui ont rencontré l'entreprise Cheval pour les travaux de goudronnage du terrain multisports. Il rappelle que des travaux ont été effectués l'été dernier pour drainer le terrain. Si les conditions climatiques le permettent, l'entreprise Cheval procédera au goudronnage de la parcelle la semaine du 25 au 29 juin 2018.

→ La rénovation de l'appartement en dessus de l'école est terminée. Les nouveaux locataires vont pouvoir emménager rapidement. Les élus remercient les agents techniques et les bénévoles pour leur travail.

→ Le Maire explique que les nombreuses averses de ce printemps ont engendré des dégâts au niveau des routes et chemins communaux. Notamment sur le chemin des Menuisiers, où les fortes pluies provoquent des inondations chez plusieurs habitants. Deux élus sont allés constater les dégâts sur place et ont convenu que l'avaloir était trop petit donc serait à modifier.

→ Suite à une réunion avec le SDED, un poste basse tension sera posé pour le futur lotissement du terrain Marechal.

Tour de table

Andrée Séquier informe le conseil que le nouveau goudron devant la reliure, l'Hôtel et aux abords des logements de la boulangerie s'accroche sous les chaussures et tâche donc les différents sols des bâtiments. La mairie va consulter l'entreprise Cheval, qui a procédé aux travaux.

Elle indique qu'après une première prise de contact entre la commune et le directeur, le président du parc et Prisca Manuel en charge de la coordination de la fête car St martin accueillera la fête sur son territoire en 2019. Une première réunion de travail aura lieu en septembre avec les communes de St Julien et Rencurel partenaires de cet évènement.

Jean-Christophe DYE indique au conseil qu'il s'est rendu à la réunion sur la RGPD (Réglementation Général sur la Protection des Données). Il décrit les spécificités de cette nouvelle loi sur la protection des données. Un délégué devra être désigné pour cette mission, cette compétence pourrait être portée par la CCRV. Les collectivités ont encore deux ans pour se mettre en conformité.

Jean Vignon décrit au conseil la réunion à laquelle il assisté à la CCRV, concernant la PSQ (Police de Sécurité du Quotidien). Il explique que les gendarmeries de La Chapelle et de St Jean en Royans vont d'avantage travailler en partenariat. Dorénavant, toute personne voulant se rendre à ces deux gendarmeries, devront obligatoirement prendre rendez-vous.

Gilles Breton informe le conseil que la vente de bois du 25 mai 2018 a rapporté 22 689€.

Laurent Benoit constate qu'il y a de grosses dégradations sur la route du Bard à deux endroits : sur la partie refaite lors de l'assainissement et suite aux dégâts d'orages de 2012.

Il est prévu une reprise de goudronnage de la partie assainissement pour l'été.

Virginie Dal Pra annonce que Lysiane et Myriam sont en accord pour les horaires du périscolaire de l'année prochaine. Elle ajoute qu'il existe deux problématiques au sein de l'école. La première concernant les différentes règles qui peuvent exister durant l'école et le périscolaire. La directrice souhaiterait donc créer une chartre harmonisant les consignes au sein des locaux pour que les enfants évoluent dans un cadre serein.

La seconde difficulté est le transport scolaire. En effet, des problèmes de comportement et d'arrêt se sont produits et ceci malgré la présence d'un adulte dans le bus. Pour y remédier, le conseil serait favorable à la création d'un protocole du transport scolaire, pour pouvoir prévoir si nécessaire des sanctions à appliquer. Virginie Dal Pra appellera le responsable du transport du secteur pour lui en faire part.

Lionel Dusserre informe le conseil de l'avancement des travaux de l'appartement du 3^{ème} étage de l'immeuble de la poterie. Il ajoute que la porte d'entrée de l'appartement nécessiterait d'être remplacée et les parties communes d'être rénovée. Les parties communes devraient être rénovées, il faudra regarder pour la porte.

Jean-Yves Wiss indique que la prochaine réunion de préparation du centenaire du 11 Novembre (commun aux communes de St Martin, St Julien et Rencurel) aura lieu le 11 juin.

Il informe le conseil du programme de la fête de la musique du 21 juin, organisée par le comité des fêtes. De plus, il annonce les différentes manifestations qu'organise cette même association dans l'été.

Faisant partie de la commission communication de la CCRV, il indique qu'il a rédigé un article sur les travaux de la route d'Herbouilly et un sur les décharges en pleine nature. Ces articles paraîtront prochainement dans le journal d'information de la CCRV.

Philippe Desfeux informe le conseil que les travaux et l'installation du toilette sèche débiteront le lundi 11 juin. De plus, il conseil de rappeler l'entreprise Blanc pour connaître sa date d'intervention pour la reprise du trottoir devant la mairie.

La porte d'entrée de l'immeuble de la Falaise est à changer, une demande de subvention pourrait être sollicitée auprès du SDED.

Le prochain conseil aura lieu le 2 juillet 2018 à 21h

Secrétaire de séance : Andrée Séquier